

Appel assurances

Le Conseil Administratif du Culte Protestant et Evangélique cherche à étendre la couverture des assurances actuelles des bénévoles faisant partie de ses commissions de travail.

La liste des commissions en question est consultable sur le site www.cacpe.be/commissions-2/commissions/.

Il s'agit d'un nombre total d'environ 300 personnes. Une assurance globale non nominative est préférable.

Les assurances en question devraient couvrir :

- L'assurance accident en cas de dommages causés au bénévole dans le cadre de sa fonction
- La responsabilité civile en cas de dommages causés par le bénévole dans le cadre de sa fonction
- Les déplacements domicile – lieu de bénévolat

Votre devis devra comporter :

- Le prix de ces assurances à l'année (tout compris)
- Les informations qui devront être fournies

Si vous voulez répondre à cet appel, ou si vous désirez avoir des renseignements complémentaires, merci de prendre contact avec la personne en charge de ce dossier, Timothée Gloaguen, via l'adresse e-mail tg@cacpe.be, **avant le 30 août 2018**.

